

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

Présents : Christian MONTEYREMAR, Claire MAILLARD, Christophe POULLENARD, Nicole BARROT, Cédric GIRAUD, Florent BONIN, Céline ARNAUD, Martine HUGUES, Dorian MOUGEL (arrivé à 22h15).

Absents : Amandine DOLPHIN, Pascaline MARSOT.

1- URBANISME

DP 0380032410013 : Centrale photovoltaïque
DP 0380032410014 : Panneaux photovoltaïques
DP 0380032410015 : Panneaux photovoltaïques

2- COMPTES RENDUS REUNIONS EBER

-Ambroisie : lutte contre l'ambroisie, un insecte détruisant la plante a été détecté sur notre région... à suivre
-CLI : l'autorité de sécurité nucléaire s'est réunie pour faire le bilan en vue de la visite des 40 ans. Bilan positif dressé par l'ASN.
-Défense incendie sur notre quartier des Falques. Solution envisagée nette des bâches de rétention notamment sur le quartier des Falques.

3- REGLEMENT INTERIEUR PERISCOLAIRE

Des modifications de tarifs sont apportées pour la prochaine rentrée scolaire 2024/2025. Voir point délibération.

4- DELIBERATIONS

***Délibération n°1 : Tarifs location Salle socio-éducative**

Voici les tarifs votés :

LOCATION AUX PARTICULIERS AGNITAIRES

LOCATION WEEK END 260 € /// LOCATION EN SEMAINE 150 €
CONSOMMATION EDF / KWH CONSOMME 0.40 €
FORFAIT MENAGE 60 €
CAUTION OBLIGATOIRE 500 €

LOCATION AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

LOCATION jusqu'à 3 fois / an 0 €
CAUTION OBLIGATOIRE 60 €
FORFAIT MENAGE 60 €

nota : assurance annuelle à fournir obligatoirement

NB DE VOTES /8	Pour 8	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

***Délibération n°2 : Tarifs location Espace La Bâtie**

Voici les tarifs votés :

Associations communales : 1 gratuité par an + 200€ forfait ménage,
à compter de la 2ème réservation 200€ + 200€ forfait ménage.

Particuliers AGNIN : 600€ + 200€ forfait ménage.

Particuliers EBER : 1 200€ + 200€ forfait ménage.

Particuliers HORS EBER : 1 800€ + 200€ forfait ménage.

Caution : 1 500€

NB DE VOTES /8	Pour 8	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

***Délibération n°3 : Tarifs cimetière**

Voici les tarifs votés :

Case Columbarium = 500€

Cave Urne = 600€

Concession (1m x 2,50m²) 100€ le m² soit 2,50 m² = 250€

Concession (2m x 2,50m²) 100€ le m² soit 5 m² = 500€

NB DE VOTES /8	Pour 8	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

***Délibération n°4 : Tarifs droits de places – Marché 1^{er} Mai**

Participation au droit de place du Marché aux Fleurs 20€ par 5m linéaires.

NB DE VOTES /8	Pour 8	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

***Délibération n°5 : Tarifs droits de places – Vogue de Pâques**

Voici les tarifs votés :

De 0 à 15m² = 30€

De 15 à 50m² = 40€

De 50 à 100m² = 60€

Plus de 100m² = 95€

NB DE VOTES /8	Pour 8	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

***Délibération n°6 : Tarifs Cantine et Garderie rentrée scolaire 2024/2025**

Voici les tarifs votés :

Garderie du matin de 7h30 à 8h30 - tarif normal **1,80 €** - tarif majoré **2,50 €**

Garderie du soir de 16h30 à 18h00 - tarif normal **2,70 €** - tarif majoré **3,50 €**

Garderie du soir au-delà de 18h00, tout dépassement sera facturé **5,50 €** la demi-heure entamée

Repas enseignant - tarif normal **6,60 €** - tarif majoré **7,60 €**

Repas élèves – tarif normal **4.00€** - tarif majoré (retard) **6,60 €**

Repas de secours (non-Inscription) **8.00 €**

NB DE VOTES /8	Pour 8	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

***Délibération n°7 : Modification du règlement intérieur des services périscolaires**

Idem que le point précédent, il s'agit uniquement de délibérer pour modifier le règlement intérieur avec les nouveaux tarifs votés juste avant.

NB DE VOTES /8	Pour 8	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

*Délibération n°8 : Subventions aux associations

Voici les subventions votées pour l'années 2024 :

ACCA	350,00 €
ADPAH	538,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	500,00 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	250,00 €
AU FIL DE LAMBRE FRAIS LOCATION	949,00 €
AU FIL DE LAMBRE SUBVENTION ANNUELLE	31 595.25 €
RAM	1 270,31 €
CLUB CONTACT ET LOISIRS	310,00 €
DDEN	40,00 €
ASSOCIATION FIT & GYM	160,00 €
ASSOCIATION PARAGRELE	2 500,00 €
ASSOCIATION PARAGRELE ASSURANCE	50,00 €
UCOL	160,00 €
COMITE DES FETES	10 000.00€
FC AGNIN	200,00 €
SOUVENIR FRANCAIS	50.00 €

NB DE VOTES /8	Pour 8	Contre 0	Abstention 0
----------------	--------	----------	--------------

5- CIMETIERE : AGRANDISSEMENT EVENTUEL COLOMBARIUM

Décision prise pour l'agrandissement du colombarium : 15 caves urnes et 6 cases. Vote à l'unanimité

6- ECOLES :

a. RAPPORT AGENDEN

Contact en cours avec un maître d'œuvre pour le chiffrage et organisation des travaux à réaliser.

b. COUT MUSICAL AVEC LE CIEM

3 200.00€ par an dont 1 600.00€ de participation de la commune.

c. RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

Rentrée échelonnée sur 2 jours pour les maternelles.

Eveil à l'athlétisme grâce à la commission sports d'EBER.

7- APPARTEMENT AU-DESSUS DE LA CURE

Rapport de SOLHIA sur le classement du logement €.

Les travaux seront réalisés quand les locataires auront trouvé une solution de logement.

8- TRAVAUX RUE DU REVOLLEY

Le banc est fixé.

La finition du chemin piétonnier est prévue lorsque le sol sera sec.

9- DIVERS :

a. ELECTIONS : Bureau de vote transféré Salle de la Cure.

Fin de séance à 22h40 le 27 juin 2024

Le Maire
C. MONTEYREMAR

